



RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N^o DE LA PÉTITION : **421-01286**

DE : **MME REMPEL (CALGARY NOSE HILL)**

DATE : **LE 2 MAI 2017**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **SIGNÉ PAR L'HONORABLE CHRYSIA FREELAND**

Réponse de la ministre des Affaires étrangères

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

Crimes contre l'humanité

TRADUCTION

RÉPONSE

Le Canada condamne catégoriquement les atrocités et les abus répandus des droits de la personne perpétrés par Daech contre des communautés religieuses et ethniques en Irak et en Syrie, y compris les yézidis, les chrétiens, les musulmans chiites, les mandéens, les druzes, les kak'ais et les shabaks.

La Commission d'enquête internationale indépendante sur la Syrie dirigée par les Nations Unies a conclu que les actes de violence d'une grande brutalité commis par Daech peuvent être qualifiés de crimes contre l'humanité, de crimes de guerre et, dans le cas des yézidis du Sinjar, de génocide. À la lumière de cette conclusion, l'ancien ministre des Affaires étrangères s'est adressé à la Chambre des communes le 16 juin 2016 afin de reconnaître les résultats du rapport de la Commission et déclarer que les atrocités commises par Daech contre les yézidis du Sinjar constituent un génocide.

En mai et en juin 2016, le Canada a présenté une lettre au Conseil de sécurité des Nations Unies, l'invitant à mettre sur pied un mécanisme d'enquête sur les rapports de violations du droit international par Daech en Irak et en Syrie, y compris sur les allégations de génocide et autres graves crimes internationaux. Ce mécanisme servirait également à déterminer les mesures à prendre pour veiller à ce

que les auteurs de ces crimes soient tenus responsables, y compris, s'il y a lieu, en revoyant leur cas à la Cour pénale internationale.

Le gouvernement du Canada juge prioritaire de tenir Daech responsable des atrocités qu'il continue de perpétrer. Le Canada joue un rôle de premier plan à l'échelle mondiale sur cet important enjeu. En marge de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2016, l'ancien ministre des Affaires étrangères a participé au lancement d'une campagne mondiale dirigée par le Royaume-Uni visant à traduire Daech en justice. Des ministres des Affaires étrangères, des commissaires des Nations Unies, des survivants de la violence perpétrée par Daech, ainsi que des organisations non gouvernementales ont participé à cet événement, qui a permis d'attirer une attention mondiale sur cet enjeu tout en faisant preuve d'une solidarité collective avec les survivants. Le Canada a continué de soutenir cette campagne en co-organisant une discussion de groupe sur ce même sujet à New York en mars 2017. La campagne a été lancée en étroite collaboration avec le gouvernement de l'Irak. À la fin de mars 2017, le premier ministre de l'Irak a demandé au Conseil de sécurité des Nations Unies d'adopter une résolution en vue de poursuivre les auteurs de crimes commis contre des civils au nom de Daech.

De plus, puisque les femmes et les filles ont été particulièrement ciblées par la violence de Daech, la programmation canadienne en Irak et dans la région met l'accent sur la violence sexuelle et sexiste et sur les besoins des victimes.

Sur le terrain en Irak, la mission diplomatique du Canada sert de point de coordination en matière d'égalité des sexes pour le Groupe de travail sur la stabilisation de la Coalition de lutte contre Daech. Ainsi, les diplomates canadiens aident les autres membres de la Coalition à s'assurer qu'ils tiennent compte des besoins et des rôles propres aux femmes, aux filles et aux garçons lorsqu'ils appuient des activités de stabilisation en Irak. La programmation du Canada en matière de stabilisation aide la Commission internationale pour la justice et la responsabilité (CIJR) à enquêter sur les violations du droit humanitaire international et du droit pénal en Irak, y compris sur les crimes sexuels et sexistes, de façon à préparer les cas pouvant être utilisés dans le cadre de poursuites futures. En particulier, la CIJR a recueilli un ensemble de preuves sur la réduction en esclavage de milliers de femmes et d'enfants yézidis soumis à des conversions forcées, des mariages forcés, de l'esclavage sexuel, des viols et d'autres actes de violence sexuelle. Les preuves recueillies appuient le dossier d'allégation de crimes contre l'humanité et d'actes de génocide, et permettent d'identifier plusieurs dizaines de hauts responsables de Daech.

La protection des personnes les plus vulnérables est également au cœur des efforts humanitaires du Canada en Irak. Dans le cadre de sa stratégie triennale en cours pour la région, le Canada a déjà versé 730 millions de dollars d'aide humanitaire à l'appui d'une vaste gamme de services de protection, y compris de l'aide juridique, un accès à des espaces sûrs, des services de santé mentale, des abris et des efforts de promotion des intérêts auprès des autorités gouvernementales, pour n'en nommer que quelques-uns. Ce financement fournit également un soutien psychosocial aux femmes et aux filles victimes de Daech.

Enfin, le Canada appuie l'organisme ONU Femmes à l'aide d'une contribution de 2,1 millions de dollars servant à fournir de l'expertise et de la formation dans le cadre des enquêtes sur la violence sexuelle et sexiste commise au Moyen-Orient, y compris en Irak.

Le gouvernement demeure déterminé à traduire en justice les auteurs des nombreuses atrocités commises au nom de Daech et continuera de collaborer avec les alliés du Canada pour veiller à ce que cet objectif soit atteint.